



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 20 juin 2019 par sa résolution 19-06-153, le projet de règlement n° 271-19 modifiant le règlement n° 45-97 créant le Comité consultatif agricole.

Ledit règlement peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de la MRC sis au 216, chemin Old Chelsea à Chelsea, comté de Gatineau, Québec, J9B 1J4.

Donné à Chelsea, ce dixième (10^e) jour du mois de juillet 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim,

Claude J. Chénier